

*Les crédits*

devons offrir aux Canadiens les services de qualité dont ils ont besoin et qu'ils ont les moyens de se payer.

En tout, le budget des dépenses inclut 2,3 milliards des réductions budgétaires totales de 4,1 milliards de dollars annoncées dans l'exposé budgétaire. Il ne pouvait pas refléter les répercussions des mesures législatives visant à réduire les dépenses. Il doit être fidèle à la réalité des lois existant à ce moment-là. Il ne doit pas inclure non plus toutes les recettes qui découleront des nouvelles initiatives en matière de recouvrement des coûts à mesure qu'elles sont mises en oeuvre, car elles se sont développées davantage et s'intégreront évidemment au processus.

Le budget des dépenses donne néanmoins une très bonne description du plan et des priorités de dépenses du gouvernement. Les Canadiens veulent un gouvernement à la mesure de leurs moyens. Ils veulent que nous nous attaquions aux priorités. Ils veulent que nous leur offrions des programmes efficaces et utiles.

Un examen de nos dépenses de programmes et de nos services nous permettra de réduire de près de 20 p. 100 la taille de l'État au cours des trois prochaines années.

Je voudrais parler de la façon dont nous avons effectué cet examen, qui a été innovateur et qui a exigé un changement d'attitude de la part des ministres et des ministères. Je crois qu'il s'est révélé très utile jusqu'à présent. Nous avons demandé aux ministères de revoir tous leurs programmes et activités à la lumière d'une série de critères. Les députés ont peut-être déjà entendu parler de ces critères, mais il n'est pas vain d'y revenir.

Voici quelques-unes des questions qu'il fallait poser. Quel est le rôle clé du ministère? Quels services le ministère doit-il offrir aux citoyens ici et à l'étranger? Que doit faire le gouvernement fédéral qu'un autre niveau de gouvernement ou le secteur privé ne peuvent pas faire mieux que lui? Parmi les services que le gouvernement fédéral doit maintenir, quels sont ceux qui sont assurés efficacement et quels sont ceux que nous pouvons nous permettre?

Grâce à cet examen des programmes et à l'application de ces critères, nous avons pu, collectivement, prendre les décisions difficiles qui ont été exposées dans le budget de février. D'ici à 1997-1998, soit dans trois ans, les dépenses ministérielles, celles qui ont été soumises à l'examen des programmes, diminueront de quelque 19 p. 100 par rapport à leur niveau de l'exercice de 1994-1995.

Chaque ministère a dû cerner les secteurs qu'il vaudrait mieux céder au secteur privé ou à d'autres niveaux de gouvernement. Les ministères ont dû se concentrer sur leurs responsabilités clés pour décider quel était leur champ d'activité et quels programmes ils ne pouvaient plus se permettre d'offrir. Ils essaient de voir comment la technologie peut accroître leur efficacité. Je crois que la technologie peut aider notre fonction publique à assurer plus efficacement les services.

Nous abandonnons progressivement les subventions directes aux entreprises au profit de contributions remboursables. Les ministères cherchent les moyens de recouvrer les coûts de cer-

tains services auprès de ceux qui en profitent le plus directement. Ils fusionnent également les programmes de même type afin d'en améliorer l'efficacité.

J'ai dit tout à l'heure que nous voulons assurer le gouvernement efficace et responsable que les Canadiens peuvent se permettre. Le système de gestion des dépenses nous aidera à y parvenir. Le nouveau système, que j'ai annoncé en février dernier, aidera les ministères à se gérer en respectant les limites des ressources disponibles. Les ministères doivent constamment examiner leurs programmes et leurs dépenses et réaffecter leurs ressources en fonction des nouvelles priorités en prenant soin de ne pas alourdir le fardeau fiscal.

Le système que nous avons instauré aidera le gouvernement à prendre des décisions responsables en matière de dépenses, en offrant les programmes et les services dont les Canadiens ont besoin et qu'ils peuvent se payer. Le système se fonde également sur une méthode de planification opérationnelle qui permet aux ministères de se concentrer sur les changements à apporter aux programmes et aux secteurs d'activité afin de pouvoir atteindre les objectifs budgétaires. Il donne également plus de souplesse aux ministres et aux ministères pour leur permettre de composer avec les ressources qui ont été approuvées. Le système permettra également de concevoir une façon plus efficace de rendre compte des résultats des programmes.

• (1535)

Pour ce qui est de la mesure du rendement, le gouvernement devra fournir au Parlement des renseignements plus précis et plus actuels sur le rendement des programmes. Nous veillons à ce que le nouveau système soit bien davantage axé sur les résultats.

Au printemps dernier, pour la toute première fois, les ministères ont remis aux comités parlementaires des documents prévisionnels contenant des renseignements sur les plans de dépenses pour les exercices futurs et les priorités des ministères. Il est très clair alors que les parlementaires se sont trouvés à participer plus activement au processus qu'ils ne l'avaient jamais fait avant l'arrivée au pouvoir de notre gouvernement.

[Français]

Ce rapport illustre à l'intention des membres du comité le contexte de l'examen du Budget des dépenses.

[Traduction]

Comme c'est la première année que ces documents prévisionnels sont diffusés, j'ai hâte de voir ce que les comités feront de ces renseignements. J'ai cru comprendre que les membres des comités ont été très heureux d'obtenir ces rapports qui ont été analysés dans le cadre de l'examen des budgets des dépenses pour cette année.

Je sais qu'au moins un député d'en face a demandé pourquoi les sommes figurant dans le Budget des dépenses principal que j'ai déposé le 28 février dernier ne correspondent pas exactement aux sommes mentionnées par le ministre des Finances dans le budget de février. Je serai très heureux de fournir des explications aux députés d'en face.